

Discours de Casimir Platzer, président de GastroSuisse

Seule la parole prononcée fait foi.

Comment la branche se porte-t-elle?

L'hôtellerie-restauration peut recenser de nombreuses nouvelles réjouissantes pour l'année écoulée.

- En un an, **près de 10 000 nouveaux emplois** ont été créés dans le secteur de la restauration.
- Avec 261 000 collaborateurs, l'effectif est à son plus haut niveau depuis 2010.
- Le chômage est à son plus bas niveau depuis 2001.

Les **nuitées** ont également connu une évolution positive. Avec 38.8 millions de nuitées, l'hôtellerie suisse a établi un nouveau record en 2018. Le nombre de clients étrangers est à son plus haut niveau depuis 2008 et, parmi les clients nationaux, l'hébergement a atteint un résultat record. La restauration a elle aussi enregistré une augmentation du nombre de clients, de 2.4% par rapport à l'année précédente.

Toutefois, le **tableau est ambivalent** et les nouvelles positives doivent être relativisées.

Ainsi, la consommation hors foyer d'aliments et de boissons a diminué de 702 millions de francs, malgré une augmentation du nombre de clients dans la restauration.

L'un des sujets qui préoccupent la branche est **l'évolution du nombre d'entreprises**. Les différences entre les régions sont considérables. Surtout les communes à faible population connaissent un recul.

Il faut également faire preuve de prudence lorsqu'on interprète le nombre de nuitées. Celles-ci ne sont en effet qu'un côté de la médaille; le facteur décisif étant le chiffre d'affaires par nuitée qui, lui, est en recul depuis des années.

L'une des plus grandes préoccupations de la branche est **la pénurie de travailleurs qualifiés**, qui s'est aggravée dans la restauration aussi bien que dans l'hôtellerie. Le recrutement de personnel qualifié est l'un des plus grands défis de l'hôtellerie-restauration. Etant donné que le nombre d'apprentis dans l'hôtellerie-restauration diminue depuis des années, il faut s'attendre à ce que la pénurie de travailleurs qualifiés s'aggrave encore dans un proche avenir.

En résumé: après des années économiquement difficiles, la branche a repris du poil de la bête à bien des égards, mais n'a pas encore retrouvé sa forme initiale. Les défis restent importants.

A la suite de ma présentation, **Gilles Meystre** expliquera plus en détail comment la demande et l'emploi dans l'hôtellerie-restauration ont évolué.

J'en viens maintenant à l'évaluation de la situation politique.

Nous jetons un regard rétrospectif sur une législature 2015 à 2019 mouvementée, avec des décisions importantes pour l'hôtellerie-restauration:

L'**Initiative pour des prix équitables** a été déposée au cours de la dernière législature. Il est urgent d'agir pour rendre la loi sur les cartels favorable à la concurrence et aux PME. Avec la majoration spécifique à la Suisse, les entreprises internationales nous amputent systématiquement de notre pouvoir d'achat et sont responsables du fait que la Suisse est un îlot de cherté en matière de prix et de coûts. GastroSuisse a déposé une initiative de concert avec une large alliance au sein de laquelle des membres de tous les partis sont représentés. La réalisation réussie de l'initiative est un signal clair contre la taxe suisse injustifiée. Le Conseil fédéral reconnaît la nécessité d'agir: il a intégré la préoccupation centrale de l'initiative dans un contre-projet indirect. Malheureusement, dans sa version actuelle, le présent contre-projet ne fonctionne pas. Des améliorations décisives sont nécessaires. J'en parlerai ultérieurement dans mon aperçu.

Un autre succès important est l'adoption, au Parlement, de la **motion Bischof** visant à «**Interdire les contrats léonins des plateformes de réservation en ligne dont l'hôtellerie fait les frais**». Cette intervention demande au Conseil fédéral d'interdire les clauses dites de parité des prix dans les relations contractuelles entre les plateformes de réservation en ligne et les hôtels. En raison de leur énorme pouvoir de marché, les plateformes de réservation peuvent aujourd'hui imposer leurs conditions à l'hôtellerie. La motion Bischof promet une amélioration en empêchant de telles clauses de parité tarifaire.

L'acceptation de la motion Baumann «**Allocations familiales. Pour une répartition des charges équitable**» en automne 2018 a posé un jalon politique. Dans le cadre d'une large alliance des branches des arts et métiers, GastroSuisse a plaidé en faveur d'un financement équitable des allocations familiales. En effet, la loi sur les allocations familiales contient de graves erreurs systémiques. Aujourd'hui, les branches avec des salaires bas, de nombreux employés à temps partiel, des mères célibataires et de nombreux enfants doivent payer des cotisations nettement supérieures à la moyenne. Ces erreurs doivent désormais être corrigées dans les deux prochaines années. C'est un important succès pour l'hôtellerie-restauration. Les coûts des allocations familiales seront répartis plus équitablement.

Parmi les autres réussites, mentionnons les suivantes:

- des **améliorations** significatives **dans le cadre de la révision de l'ordonnance d'exécution de la loi sur les denrées alimentaires;**
- le **rejet de la réforme déséquilibrée des retraites en 2017;**
- le **rejet de l'initiative populaire «Pro Service public »;** et
- le **rejet des deux initiatives agricoles de l'année dernière.**

Malgré ces succès, il serait erroné de parler d'une législature économique et touristique entièrement réussie. La solidarité bourgeoise tant prônée n'a pas joué dans tous les domaines.

Par exemple, la majorité bourgeoise n'est pas encore parvenue à se mettre d'accord sur une réforme durable de la prévoyance vieillesse par le biais de mesures structurelles.

La mise en œuvre déficiente de l'obligation d'annoncer les emplois vacants n'a quant à elle pas encore été corrigée. Depuis l'introduction de l'obligation d'annoncer les emplois vacants, la plupart des postes vacants dans l'hôtellerie-restauration doivent être annoncés à l'ORP. L'hôtellerie-restauration, en tant que branche à forte densité de personnel, est particulièrement touchée par cette mise en œuvre. L'effectif du personnel connaît des fluctuations relativement importantes, et compte de nombreux employés à temps partiel et travailleurs saisonniers. Les longs délais d'attente entraînent une surcharge du personnel employé et compliquent la gestion de l'entreprise. GastroSuisse continue de réclamer des améliorations dans la mise en œuvre de l'obligation d'annoncer les emplois vacants. Cela inclut l'automatisation des processus.

Des réformes et des projets importants, tels que la révision totale de la loi sur l'alcool, la loi sur les produits du tabac, les relations avec l'Europe ou encore la libéralisation de l'économie agricole (réduction de la protection douanière) dans des domaines où l'agriculture locale ne serait pas affectée négativement, sont au point mort ou ont même été abandonnés.

Du point de vue de l'hôtellerie-restauration, la politique fédérale compte d'importants chantiers politiques. C'est pourquoi, les élections nationales et du Conseil des Etats du 20 octobre sont pour nous un événement politique majeur.

J'en arrive aux élections fédérales à l'automne et à la partie la plus importante de mon discours:

Lors des élections fédérales du 20 octobre, GastroSuisse, en collaboration avec les associations cantonales, formulera une consigne de vote pour le tourisme et l'hôtellerie-restauration dans tous les cantons. Les candidats sont sélectionnés en étroite collaboration avec nos associations cantonales et sur la base de nombreux critères, dont le rating politique:

Au commencement de l'année électorale 2019, nous avons voulu savoir quels groupes parlementaires et quels parlementaires représentent le mieux les intérêts de l'hôtellerie-restauration et du tourisme dans la Berne politique.

Le rating politique de GastroSuisse révèle quels groupes politiques sont favorables à l'hôtellerie-restauration et au tourisme. En outre, GastroSuisse a examiné dans quelle mesure les parlementaires des groupes parlementaires du

Conseil national et du Conseil des Etats ont voté en faveur de l'hôtellerie-restauration et du tourisme pendant la législature 2015-2019. Seuls les objets politiques présentant un intérêt particulier pour l'hôtellerie, la restauration et le tourisme ont été pris en compte. Il en résulte un indice GastroSuisse (GSI) pour chaque parlementaire et chaque groupe parlementaire. Le GSI mesure la sympathie pour l'hôtellerie-restauration et le tourisme et varie de 1,0 (très favorable à l'hôtellerie-restauration et au tourisme) à -1,0 (pas du tout favorable à l'hôtellerie-restauration et au tourisme). Sur cette base, le rang de chaque groupe parlementaire a été déterminé.

Je suis très heureux de vous communiquer aujourd'hui les **résultats de notre évaluation**.

Le rating des **groupes parlementaires** montre que les groupes parlementaires bourgeois en particulier ont voté en faveur de l'hôtellerie-restauration et du tourisme. Au Conseil national, on y a voté conformément aux recommandations de GastroSuisse dans les 2/3 des votations significatives.

Le groupe PDC des Chambres fédérales a obtenu les meilleurs résultats. La deuxième place va au groupe PBD. Le PLR et l'UDC se partagent la 3^e place.

Sur la base de ce rating, nous avons identifié, pour ces groupes parlementaires, les cinq conseillers nationaux les plus favorables à l'hôtellerie-restauration et au tourisme, et les trois conseillers aux Etats les plus favorables à l'hôtellerie-restauration et au tourisme.

Voici la liste **par ordre alphabétique** des cinq conseillers nationaux et des trois conseillers aux Etats du groupe **PDC** les plus favorables à l'hôtellerie-restauration et au tourisme:

Conseil national	Conseil des Etats
Martin Candinas (GR)	Isidor Baumann (UR)
Thomas Egger (VS)	Pirmin Bischof (SO)
Ida Glanzmann-Hunkeler (LU)	Peter Hegglin (ZG)
Alois Gmür (SZ)	
Fabio Regazzi (TI)	

Suit maintenant la liste des cinq conseillers nationaux du groupe parlementaire **PBD** les plus favorables à l'hôtellerie-restauration et au tourisme, et Werner Luginbühl, le seul conseiller aux Etats PBD qui, comparé à ses collègues du Conseil des Etats, est également très favorable à l'hôtellerie-restauration et au tourisme:

Conseil national	Conseil des Etats
Duri Campell (GR)	Werner Luginbühl (BE)
Hans Grunder (BE)	
Bernhard Guhl (AG)	
Lorenz Hess (BE)	
Rosmarie Quadranti (ZH)	

Voici maintenant les membres **PLR** du Conseil national et du Conseil des Etats qui ont voté d'une manière particulièrement favorable à l'hôtellerie-restauration et au tourisme:

Conseil national	Conseil des Etats
Philippe Bauer (NE)	Josef Dittli (UR)
Olivier Feller (VD)	Olivier Français (VD)
Doris Fiala (ZH)	Thomas Hefti (GL)
Bruno Pezzatti (ZG)	
Laurent Wehrli (VD)	

Et voici les parlementaires **UDC** les plus favorables à l'hôtellerie-restauration et au tourisme:

Conseil national	Conseil des Etats
Jean-Luc Addor (VS)	Peter Föhn (SZ)
Marco Chiesa (TI)	Hannes Germann (SH)
Magdalena Martullo-Blocher (GR)	Werner Hösli (GL)
Thomas Müller (SG)	
Franz Ruppen (VS)	

Vous trouverez dans votre dossier une **documentation détaillée** sur le calcul de l'indice GastroSuisse.

Outre les élections fédérales, le Conseil fédéral, le Parlement ou le peuple vont se prononcer sur d'autres affaires importantes en 2019:

Je voudrais mentionner entre autres la **promotion économique suisse**. En février, le Conseil fédéral a adopté le message sur la promotion économique 2020-2023. Le gouvernement n'a pas répondu aux demandes des associations touristiques. Nous en appelons au Parlement afin qu'il ne réduise pas la promotion du tourisme par rapport au dernier message sur la promotion économique, et demandons des ajustements correspondants. En particulier, le prêt supplémentaire de la Société Suisse de Crédit Hôtelier doit être maintenu. Le financement de Suisse Tourisme (ST) doit également être adapté. Nous demandons un crédit-cadre de 240 millions de francs pour la période 2020-2023. La forte baisse du nombre de clients en provenance des marchés européens traditionnels est encore nettement perceptible. En outre, Suisse Tourisme a besoin de la contribution fédérale ajustée pour compenser l'important renchérissement de l'étranger, renforcer le tourisme individuel sur les marchés lointains et continuer à promouvoir le développement des produits.

La promotion du tourisme est payante pour l'économie suisse dans son ensemble. En effet, le tourisme est une branche transversale et constitue la meilleure publicité pour la Suisse. Chaque franc investi dans la promotion du tourisme porte des fruits, compte tenu de la situation actuelle de la concurrence et des processus de transformation en cours dans le marketing touristique. En outre, le tourisme suisse est un secteur indispensable pour les régions rurales et de montagne.

Malgré l'augmentation récente du nombre de nuitées, la branche n'a nullement retrouvé son dynamisme d'antan. Et les défis restent importants. Par exemple, celui de la situation monétaire. En outre, les concurrents du tourisme suisse ne sont plus seulement les pays alpins voisins, mais de plus en plus des destinations faciles à atteindre et peu coûteuses.

Il est urgent d'agir dans le domaine de la **politique de partenariat social**. Les conventions collectives de travail de force obligatoire générale sont indispensables

au bon fonctionnement du partenariat social. Or, depuis quelque temps, ces CCT déclarées de force obligatoire générale sont soumises à des pressions croissantes, parce que des dispositions cantonales du droit du travail contournent différentes réglementations. Une motion présentée par le conseiller aux Etats Baumann promet des améliorations. Cette motion vise à renforcer le partenariat social en adaptant la loi fédérale permettant d'étendre le champ d'application de la CCT et exige que les CCT déclarées de force obligatoire priment sur les dispositions cantonales. GastroSuisse s'engage pour l'acceptation de la motion Baumann.

Comme nous l'avons déjà mentionné, **l'obligation d'annoncer les emplois vacants** doit encore être améliorée. Elle entraîne un surcroît de travail bureaucratique énorme pour les entreprises en raison d'une mise en œuvre inadéquate et n'aboutit pas encore aux résultats escomptés. Toujours est-il que l'actuelle révision de la nomenclature professionnelle promet des améliorations.

Jusqu'au 11 juin, le Conseil fédéral doit transmettre au Parlement le message sur l'initiative pour des prix équitables et le **contre-projet** indirect. Le Conseil fédéral et le Parlement sont invités à améliorer sensiblement le contre-projet en regard du projet de la procédure de consultation. Le contre-projet dans sa forme actuelle rate en effet sa cible.

- Par exemple, le contre-projet ne s'applique qu'en cas d'entraves à la concurrence. Ainsi, seules seraient protégées les branches qui, selon la pratique de la Comco, sont en concurrence avec des entreprises étrangères. En sont exclues: l'administration publique, les transports publics, les secteurs de l'éducation et de la santé, l'agriculture et de nombreuses PME et entreprises de services qui n'exportent pas, y compris l'hôtellerie-restauration. Par conséquent, les désavantages des partenaires commerciaux doivent également être inclus comme élément constitutif.
- GastroSuisse envisage avec sérénité la campagne précédant la votation. En effet, la consternation dans la population et dans l'économie est grande. Dès le début de la récolte des signatures, il est vite devenu évident que cette initiative jouit d'une grande sympathie au sein de la population.

Et pour finir, un aperçu des prochaines **votations populaires fédérales, le 19 mai**:

GastroSuisse dit **OUI à la mise en œuvre de la directive européenne sur les armes**. La modification de la loi est un compromis équilibré qui respecte la tradition du tir suisse. Un rejet signifierait la fin de la coopération Schengen/Dublin. Les touristes en provenance de pays soumis à l'obligation de visa devraient alors demander un visa supplémentaire pour la Suisse. Cela réduirait considérablement l'attrait de la Suisse en tant que destination touristique.

GastroSuisse dit également **OUI à la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)**. GastroSuisse préconise une réforme rapide de la fiscalité des entreprises. L'incertitude en matière juridique et de planification nuit à la place économique suisse.